

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : LICENCE PHYSIQUE

ANNÉE : L3

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S6

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE	Type de Contrôle	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP	
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (2)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves	Durée de l'épreuve		
31PM61	5	Optique électromagnétique	Gérard GRANET	1-CM/TD	1	CC	1	E		50%				Pas de conservation de la note de CC en session 2	
				2-TP		ET	1	E	2H	50%	1	E	2H		
						CC									
31PM62	5	Optique physique	Valérie BARRET	1-CM/TD	0,7	CC	1	E		30%			L'assiduité aux TP est obligatoire. Pas de notes conservées en session 2. L'examen de session 2 regroupe CM/TD/TP.		
				2-TP		ET	1	E	2H	70%	1	E			2H
						CC									
31PM63	5	Physique quantique 2	Olivier DESCHAMPS	1-CM/TD	1	CC									
				2-TP		ET	1	E	2H	100%	1	O			
						CC									
31PM64	5	Introduction à la structure de la matière	Luc BIDEUX	1-CM/TD	1	CC									
				2-TP		ET	1	E	2H	100%	1	O			
						CC									
31PN66	5	Asrophysique	Pascal Gay	1-CM/TD	1	CC	1	E		50%					
						ET	1	E	2H	50%	1	E		2H	
310M61	2,5	Langues					Voir annexes								
	2,5	UE libres					Voir annexes								

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)